



Le poids des fenêtres dans la consommation de chauffage



Un sujet plus vaste qu'il n'y paraît

Tantôt éligible aux dispositifs d'aides financières, tantôt exclu, quelle place donner au remplacement des fenêtres dans un projet de rénovation énergétique d'un logement ? Chaque maison est différente : sa forme, sa surface, son ancienneté, son degré de rénovation et d'entretien... Les fenêtres ont plusieurs usages : apporter de la luminosité à nos intérieurs, faire entrer la chaleur du soleil, permettre d'aérer les logements, se protéger des conditions extérieures, profiter du paysage. En ce qui concerne la consommation de chauffage, les fenêtres vont avoir un impact d'un point de vue thermique (performance d'isolation du vitrage et de la menuiserie, solaire passif), mais aussi de l'étanchéité à l'air (joints sur les ouvrants, jonction bâti/mur ou dégradation de la fenêtre type affaissement ou vrillage), ou de la ventilation (présence de module d'entrée d'air). Les aides octroyées en rénovation ne tiennent compte que de l'aspect thermique.

L'impact thermique des fenêtres

D'après les chiffres de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), les fenêtres sont responsables de 10 à 15% des pertes thermiques des logements sans rénovation. Même si une nouvelle fenêtre est plus performante qu'une ancienne, étant donné que la surface des parois vitrées est moindre que celle des autres parois (surface de mur ou de toit par exemple), ne remplacer que les menuiseries dans un projet de rénovation n'impactera vos consommations de chauffage que de 10%. Ainsi, pour déterminer l'intérêt du remplacement de ces menuiseries, il faut connaître l'âge du logement et s'il a déjà bénéficié de rénovation ; car si on résonne au prix par m² de travaux, le remplacement d'une fenêtre est supérieur à d'autres travaux d'isolation.

Ventilation et étanchéité à l'air à faire monter dans la balance

Puisque l'aspect thermique ne doit pas être le seul critère de décision, pensez à englober l'acte du remplacement des menuiseries dans une vision plus globale afin d'être sûr que les travaux envisagés ou non, ne vont pas impacter de manière négative d'autres étapes de la rénovation. Par exemple : comment traiter les ponts thermiques sur les ébrasures des menuiseries quand viendra le temps de l'isolation des murs ou quel système de ventilation envisage-t-on si on remplace les menuiseries ?

Un conseiller FAIRE proche de chez vous : L'Espace Info-Energie

Grâce au soutien financier de la Communauté de Communes Pévèle Carembault, le service EIE est depuis 2015 un service de proximité. Ses bureaux sont situés à Templeuve-en-Pévèle et des permanences mensuelles ont lieu sur plusieurs communes du territoire (Cysoing, Phalempin, Pont à Marcq, Ostricourt, Gondecourt et à Orchies à partir de janvier 2020).

Un service gratuit, neutre et indépendant.

Pour contacter notre service **03.59.611.202**. Si vous souhaitez rencontrer la conseillère, il vous est demandé de prendre rendez-vous, même pour les permanences mensuelles.

Le service EIE est financé par :

